



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Le développement du télétravail permet d'exercer une activité salariée au plus près de son domicile.

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Étaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépy
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tourmes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Télétravail

En chiffres ronds, Ardenne Métropole compte près de 125.000 habitants. Et si un peu plus de 50 % d'entre eux habitent à Charleville-Mézières ou Sedan, il n'en reste pas moins que notre communauté d'agglomération demeure fortement ancrée sur les secteurs ruraux de son territoire. À commencer par ces "petites communes" qui revendiquent fièrement l'appellation de village et la qualité de vie qui l'accompagne.

Depuis sa création, il y a 6 ans, l'une des préoccupations principales de l'agglo a toujours été de maintenir cet équilibre entre villes et campagne. Cette volonté s'est traduite de nombreuses manières : amélioration de la qualité de notre réseau de transports en commun, installation de 149 bornes de recharge et mise à disposition de 32 véhicules électriques en autopartage, développement progressif du réseau de fibre optique à très haut débit, ouverture de maisons médicales, modernisation des réseaux d'eau potable ou d'assainissement... Cette liste est loin d'être exhaustive, mais toutes ces actions ont un but : permettre à chacun, où qu'il habite, de profiter de l'effort collectif fourni par Ardenne Métropole.

C'est dans cette même optique que nous étudions actuellement la faisabilité d'un projet destiné à permettre aux villageois évoqués plus haut de bénéficier d'une activité salariée au plus près de chez eux. En deux mots, il s'agit de créer des espaces dotés du matériel et des fonctionnalités nécessaires au travail à distance, ou télétravail. L'étude qui s'achève va préciser les besoins en la matière, donc le nombre de ces "télébureaux" qui seront prioritairement aménagés dans les secteurs ruraux. Avec Ardenne Métropole, la solidarité territoriale prend tout son sens.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

La preuve par l'emploi

En plus de ses missions "classiques" (déchets, transports en commun, eau potable, assainissement...), Ardenne Métropole s'affaire aussi en matière d'activité économique, donc d'emploi. Exemples concrets.

Locaux industriels prêts à l'usage

Douloureux paradoxe dans un département comme le nôtre, marqué par sa forte empreinte industrielle : il n'existe quasiment aucun local industriel disponible. Entendez par là un bâtiment d'une surface minimale de 1.000 m², et de préférence autre qu'une friche à l'abandon, donc à rénover et certainement à dépolluer. Rien de disponible, donc rien à proposer aux porteurs de projets à la recherche d'une opportunité rapidement exploitable.

"Si nous ne pouvons leur garantir des locaux immédiatement prêts à

l'emploi, ils vont voir ailleurs, tout simplement", constate Patrick Fostier, vice-président d'Ardenne Métropole en charge du développement économique.

Associée à trois autres collectivités ardennaises (Portes du Luxembourg, Ardenne rives de Meuse et Vallées et plateau d'Ardenne), notre agglomération a donc décidé de prendre le taureau par les cornes en se lançant dans la construction de locaux de format industriel. "Ce seront des bâtiments de 1.000 m² qui pourront à la demande être doublés ou triplés pour offrir toute une gamme de surfaces", reprend Patrick Fostier.

Malgré l'aide financière de la région Grand Est et de l'Etat, l'investissement sera important, évalué à 900.000 euros par bâtiment. Sachant qu'il est prévu d'en réaliser une dizaine sur les 5 prochaines années, sur des sites dont la liste est en cours de constitution, "mais toujours proches d'axes de communication".

Pour compléter cette offre, aux côtés de ces "bâtiments blancs", il est également prévu des "bâtiments gris" : des terrains nus, mais dotés d'un permis de construire immédiatement utilisable.



Formations Hermès : du cousu main

La bonne nouvelle tombée en septembre dernier n'a pas tardé à se matérialiser concrètement : après avoir annoncé la création d'une seconde maroquinerie ardennaise (la première ayant été ouverte en 2004 à Bogny-sur-Meuse), le groupe Hermès a entamé le processus destiné à former ses futurs artisans. Fidèle à ses bonnes habitudes, le groupe de luxe a choisi pour ce faire de s'appuyer sur l'expérience de ses propres salariés, en l'occurrence ceux de Bogny : ce sont eux qui sont chargés d'initier les nouveaux venus aux secrets de fabrication des fameux sacs à main.

La première campagne de recrutement a concerné 40 personnes qui démarreront cette "formation maison" en mars. Une deuxième campagne de recrutement s'étendra de mars à juillet et concernera une nouvelle promotion de 40

personnes qui démarreront leur formation en septembre/octobre. Une troisième session devrait se tenir au second semestre de cette année, à nouveau pour une quarantaine de personnes. Sachant qu'en dehors de ces sessions spécifiques pour les artisans, d'autres postes sont ouverts pour l'encadrement et les fonctions supports : à titre d'exemple, le groupe de luxe recherchait courant janvier un ou une chargé(e) de communication et assistant(e) de direction.

Les formations en question se déroulent à Charleville-Mézières, au parc d'activités du Val de Vence, géré par Ardenne Métropole.

Quant au site de production définitif, il va être construit sur la zone d'activités Emeraude, à cheval sur les communes de Tournes et Cliron, donc toujours sur le territoire communautaire.

Hermès Alfredo Piola

Découvrez l'application **BusInfo Ardenne Métropole**

L'INFORMATION VOYAGEURS EN TEMPS RÉEL



Télétravail et bureaux partagés

N'importe quel conseiller de Pôle emploi vous le dira : le télétravail a le vent en poupe. Grâce au développement des moyens de communication numériques, il permet à des salariés de plus en plus nombreux de travailler sans être physiquement présents dans leur entreprise. Une méthode d'ailleurs expérimentée avec succès depuis plusieurs mois par Ardenne Métropole.

Pour en revenir au marché de l'emploi local, il devient de moins en moins rare de trouver des offres publiées dans les Ardennes et émanant de sociétés de région parisienne. Mais pour y répondre, encore faut-il être doté des outils nécessaires : matériel informatique moderne, connexion performante et tout simplement un bureau au calme.

C'est pour répondre à cette demande qu'Ardenne Métropole planche actuellement sur un plan d'aménagement d'espaces de travail partagés, coworking en bon français, répartis pour l'essentiel sur les secteurs ruraux de notre communauté d'agglomération.

Une étude, dont les résultats sont attendus avant l'été, doit permettre dans un premier temps d'évaluer les besoins. En fonction, il s'agira alors d'aménager puis d'ouvrir ces bureaux partagés.

Pour éviter des coûts de maintenance trop élevés, l'idée est de coupler ces espaces de travail avec d'autres structures ouvertes à tous, comme ces

VIVRE & TRAVAILLER AUTREMENT ?
GRANDE ENQUÊTE TIERS-LIEUX* !
Nous avons besoin de votre avis.

*espace de travail autre que le domicile ou le bureau, parfois appelé "coworking" dans sa configuration en espace ouvert, il offre généralement des espaces privatifs propices à la concentration.

Entrepreneurs,
Vous travaillez à domicile dans un cadre pas toujours adapté et vous vous sentez un peu isolés ?

Salariés,
Vous êtes fatigués des déplacements quotidiens pour vous rendre à votre lieu de travail ?

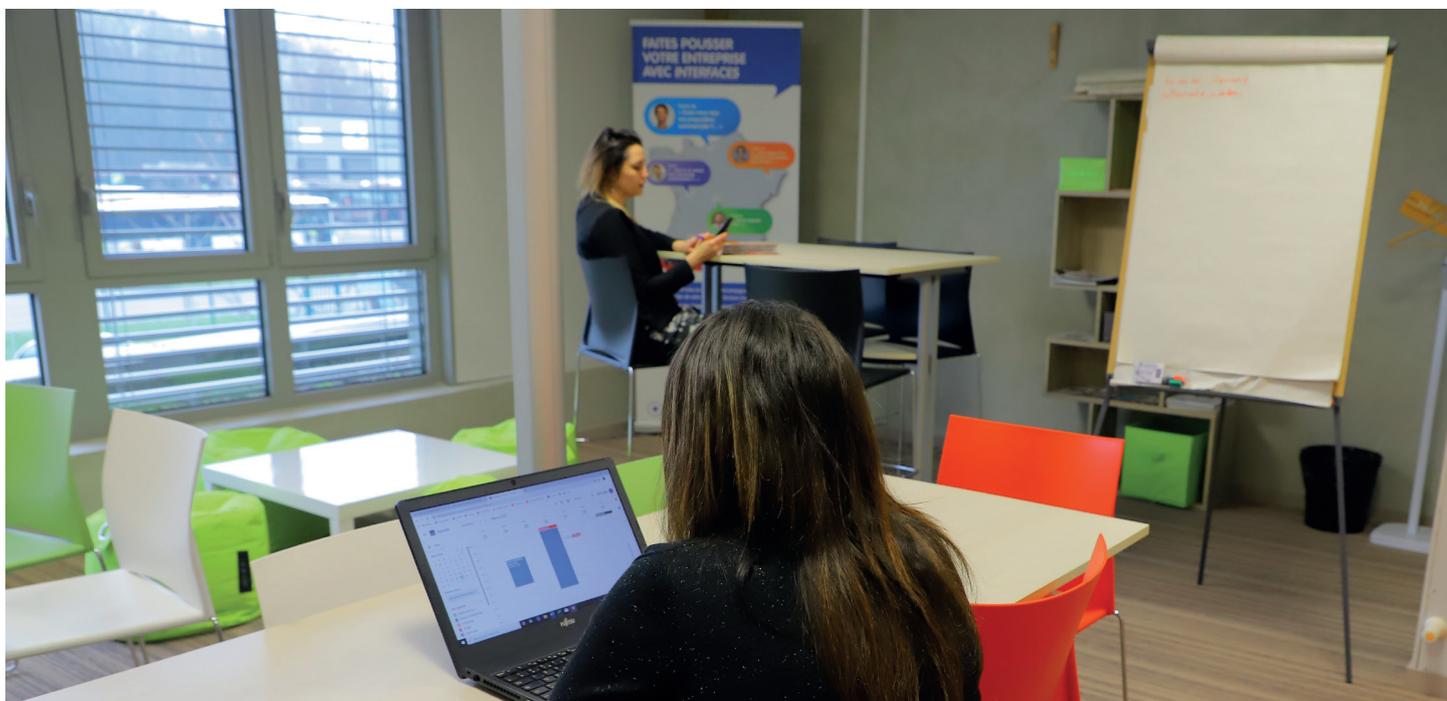
Et s'il y avait près de chez vous un lieu avec des bureaux pour exercer votre activité ?

Participez à l'enquête : ardenne-metropole.cap-collectif.com

CONTACT & INFORMATIONS :
Direction de l'aménagement et du développement
Ardenne Métropole
Tel: 03 24 57 83 23 / 06 24 83 09 23
julie.diels@ardenne-metropole.fr



guichets consacrés aux services publics que l'Etat va proposer dans chacun de nos cantons d'ici 2022. Ou encore, pourquoi pas, les cafés multiservices prévus par les porteurs de l'opération "Mille cafés".



Ardenne Métropole propose déjà plusieurs espaces de coworking, comme ici à la pépinière d'entreprises du Val de Vence. L'idée est d'en créer de nouveaux, au plus proche des habitants.

Billets unitaires, Pass MobiTAC, Pass 10...

RECHARGEZ VOTRE PASS SUR BUSTAC.FR



Actualités des équipements ludiques



Centre aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

- ◆ Horaires "vacances scolaires" du 17 février au 1^{er} mars
- Structure gonflable du lundi au vendredi de 15 h à 17 h
- ◆ vendredi 21 février - 19 h > 22 h
- Soirée Cinéma "Hook ou la Revanche du Capitaine Crochet"

Centre aquatique de Sedan

- ◆ Horaires "vacances scolaires" du 17 février au 1^{er} mars
- Structure gonflable du lundi au vendredi de 15 h à 16 h 30

Plus d'infos : www.ardenne-metropole.fr

Piscine de la Ronde Couture Charleville-Mézières

- ◆ Mercredi 12 février : ouverte uniquement de 18 h à 19 h 30 (personnel en formation le matin)
- ◆ Du 15 février au 2 mars : fermée pour travaux (remplacement des faux plafonds / réalisation d'un bardage extérieur)

Patinoire E. Issatchenko Charleville-Mézières

- ◆ Fermée vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 février (Championnat de France junior - org. CMSG)
- ◆ Fermée samedi 15 et dimanche 16 février (sélection France Club - org. CMSG)
- ◆ Horaires "vacances scolaires" du 17 février au 1^{er} mars
- ◆ Samedi 29 février - 20 h 30 > 23 h - Soirée années 80



Saison culturelle familiale

Programmation partie #2

La saison lancée en septembre 2019 se poursuit jusqu'en mai avec une dizaine de spectacles proposés sur le territoire d'Ardenne Métropole. Prochaines dates :



- (**On danse !**) *A Tulle Tête*
Fantaisie chorégraphique et musicale - dès 18 mois
Saint Laurent / école
mardi 11 février à 18 h 30 et jeudi 13 février à 18 h 30
- (**Le petit Tell**) *Les Monts du Reuil*
Opéra de poche de Grétry et Sedaine - dès 5 ans
Vivier au Court / La Vivaroise
vendredi 14 février à 18 h 30
- (**Contretemps**) *Mister Fred*
Théâtre burlesque, magie et jonglerie - dès 6 ans
Sedan - MJC Calonne
vendredi 6 mars à 18 h 30

Tarifs - la place enfant ou adulte - Individuel : 5€ - Groupe : 4€ (au moins 3 personnes)
Infos et réservations : MJC Calonne Sedan / MCL Ma Bohème Charleville-Mézières



www.ardenne-metropole.fr
www.mjc-calonne.com

Prévention et collectes des déchets

Poules à adopter

Dans le cadre de l'opération "avec Ardenne Métropole : jetons moins, trions ce qu'il reste !", la communauté d'agglomération va proposer à cent foyers du territoire d'adopter deux poules. Cette action vise à réduire les quantités de déchets alimentaires dans nos poubelles tout en fournissant des œufs frais aux foyers accueillant ces gallinacés.

Fin février, une campagne d'information sera lancée et les foyers intéressés pourront s'inscrire dans cette démarche, pour de premières adoptions à partir de mi-avril.

Plus d'informations : www.ardenne-metropole.fr
Service prévention et collectes des déchets 0800 29 83 55
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



Transition énergétique

Vendredi 14 février à partir de 14 h, Ardenne Métropole vous invite à une conférence-débat autour du thème "Transition énergétique : pourquoi ? comment ?" en présence de Jean-Marc Jancovici, membre du haut conseil pour le climat.

Programme complet disponible sur www.ardenne-metropole.fr



Conférence-débat - vendredi 14 février à partir de 14 h - EiSINe (amphithéâtre)
Campus Sup Ardenne
Charleville-Mézières



avec Ardenne Métropole : jetons moins, trions ce qu'il reste !